



La Confédération Générale du Travail

« Pour un service public de l'Équipement et de l'Environnement au service du public »

Le Courrier

du Militant de l'Équipement
et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N° 1299 du 6 MAI 2008

Un mois de Mai Revendicatif

Sommaire

	<u>PAGES</u>
■ AGENDA	2
■ INFOS BREVES	2
■ <u>LE 15 MAI 2008 TOUTES ET TOUS EN GREVE : POUR LA DEFENSE ET L'AMELIORATION DE LA FONCTION PUBLIQUE :</u>	
✓ COURRIER DE LA FEDERATION AUX SYNDICATS FO – CFDT – FSU DU MEEDDAT	3-4
✓ APPEL DES FEDERATIONS CGT, FO ET CFDT DU MEEDDAT POUR LE 15 MAI	5
✓ PREAVIS DE GREVE FEDERAL POUR LE 15 MAI 2008	6
✓ APPEL CGT – FONCTION PUBLIQUE POUR LA GREVE LE 15 MAI	7
✓ COMMUNIQUE COMMUN DES SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE : CGT, UNSA, FSU, SOLIDAIRE, CFTC.	8
■ <u>LE 22 MAI 2008 : TOUTES ET TOUS EN GREVE POUR LA DEFENSE DES RETRAITES :</u>	
✓ PREAVIS DE GREVE FEDERAL POUR LE 22 MAI 2008	9
✓ COMMUNIQUE COMMUN, CGT, CFDT, FO, CFTC ET CGC	10
✓ NOTE CONFEDERALE : L'ENJEU DU 22 MAI 2008	11
✓ TRACT : TOUS ENSEMBLE LE 22 MAI POUR L'AVENIR DE NOS RETRAITES	12-13
■ <u>MANIFESTATION LE 6 MAI POUR LES CONGES BONIFIES</u>	14-15
■ <u>LE 10 MAI 2008 : COLLOQUE – DEBATS « LES ROUTES DE L'ESCLAVAGE » A MONTREUIL</u>	16



AGENDA

Mardi 13 mai 2008 :

Réunion du C.C.A.S.

Mercredi 14 mai 2008 :

Commission Exécutive de l'U.G.F.F.

Mercredi 14 – jeudi 15 mai 2008 :

L'I.H.S. Cgt : colloque : la Cgt de 1966 à 1984

Jeudi 15 mai 2008 :

Journée nationale de grève et d'action contre la R.G.P.P.

Vendredi 16 mai 2008 :

Groupe de travail du C.C.H.S. sur la prévention des risques suicidaires

Mardi 20 mai 2008 :

D.G.P.A./O.S. sur les régimes indemnitaires à l'exploitation des V.N.

Mardi 20 mai 2008 :

D.G.P.A./O.S. sur les logements de fonction dans les V.N.

Mardi 20 mai 2008 :

Secrétariat fédéral

Jeudi 22 mai 2008 :

Journée Nationale de grève et d'action pour une retraite solidaire

Vendredi 23 mai 2008 :

Secrétariat de l'O.F.I.C.T.

Vendredi 23 mai 2008 :

Groupe de travail du C.C.H.S. sur les I.P.C. S.R.

Lundi 26 – mardi 27 mai 2008 :

C.C.N.

Jeudi 29 mai 2008 :

Commission Exécutive de l'O.F.I.C.T.

Jeudi 29 mai 2008 :

L'U.R.I.F. Cgt - les services publics en I.D.F.

Mardi 3 juin 2008 :

Secrétariat fédéral

Mardi 3 juin – mercredi 4 juin 2008 :

Commission Exécutive Fédérale

Mardi 3 juin 2008 :

L'U.R.I.F. Cgt – le logement en I.D.F.

Jeudi 26 juin 2008 :

Election C.T.P.M. MEEDDAT



INFOS BREVES

Déclaration du 2 mai 2008

1^{er} mai en Turquie

La C.E.S. s'indigne de la répression

la cgt
www.cgt.fr

La C.E.S. tient à exprimer sa plus vive indignation suite aux graves incidents (syndicalistes arrêtés, blessés) qui ont émaillé la manifestation du 1^{er} mai à Istanbul. Le gouvernement turc, une fois de plus, refuse de reconnaître et d'appliquer les droits fondamentaux dans le domaine des droits sociaux et syndicaux. La C.E.S. intervient auprès de la Commission européenne et du gouvernement turc pour que le respect des libertés syndicales devienne effectif en Turquie. Déclaration du 2 mai 2008

Affiche du 30 avril 2008

Modernisation du marché du travail

Le projet de loi a été amélioré

par l'Assemblée Nationale

Il doit l'être encore au Sénat

la cgt
www.cgt.fr

L'Assemblée nationale vient de voter en première lecture le Projet de loi portant modernisation du marché du travail. La CGT se félicite que, malgré la volonté expresse du gouvernement de vider de son sens le rôle du parlement en l'invitant à voter ce projet en l'état, celui-ci ait donné lieu à un véritable débat parlementaire.

Déclaration du 30 avril 2008

La retraite...

Une affaire de jeunes !

la cgt
www.cgt.fr

Plusieurs organisations de jeunes et d'étudiants (CGT Jeunes, UNEF, UNSA Jeunes, FO Jeunes, FSU, Solidaires, Léo Lagrange, SOS Racisme, UNL, FIDL, LMDE, Génération Précaire, JOC, Fac Verte) se mobilisent sur la question des retraites. Elles viennent de cosigner un appel par lequel elles entendent « garantir à nos aînés des retraites de haut niveau financées par un système par répartition. Nous réclamons la prise en compte des années d'étude et la période d'insertion des jeunes dans le calcul des retraites afin de pouvoir à notre tour bénéficier d'un système de retraite solidaire. Le gouvernement ne peut aborder le débat sur les retraites sans l'avis des générations directement concernées par cet enjeu social majeur : les jeunes d'aujourd'hui.

Déclaration du 26 avril 2008

Re-codification du code du travail
Une opération nuisible et coûteuse

la cgt
www.cgt.fr

Un nouveau code du travail entre en vigueur le 1^{er} mai. La CGT maintient son appréciation négative d'une re-codification engagée en 20058 sans véritable débat sur ses finalités, ses modalités et ses conséquences.

Déclaration du 25 avril 2008

Intervention de Nicolas SARKOZY
Pas de réponse sur les salaires

la cgt
www.cgt.fr

Alors que les revendications sociales s'expriment de façon de plus en plus vive dans les entreprises, Nicolas SARKOZY s'est contenté d'un discours d'autosatisfaction sur les mesures prises. Elles sont pourtant à l'origine des mécontentements et des mobilisations qui se développent dans le pays.

Déclaration du 24 avril 2008

Réforme portuaire
La CGT réaffirme son opposition

la cgt
www.cgt.fr

Le conseil des ministres a adopté hier le projet de loi sur la réforme portuaire. Ce n'est qu'une étape! La Confédération Générale du Travail redit son opposition à cette réforme qui participe à la casse générale des services publics. Mais elle réaffirme tout autant la disposition de ses organisations pour une évolution de l'organisation du travail et des activités portuaires : exploitation, manutention, transports terrestres,... en réponse aux besoins économiques, sociaux et d'aménagement du territoire. Encore faut-il une négociation !

Déclaration du 24 avril 2008

Représentativité
La CGT valide la position commune

la cgt
www.cgt.fr

Lé délibération de la Commission Exécutive Confédérale portant sur la position commune « sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme », adoptée à l'unanimité le 16 avril, a été soumise à l'avis des organisations membres du CCN. Réunie le 24 avril, la Commission exécutive a procédé au bilan de la consultation.

26 Fédérations se sont exprimées, 19 ont validé la délibération et 7 se sont prononcées contre. 77 Unions départementales se sont exprimées, 64 ont validé la délibération, 9 se sont prononcées contre et 4 se sont abstenues. Ainsi la délibération a été approuvée par une majorité de 80,4 % des voix exprimées des organisations de la CGT.



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
Tél : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr – Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le mercredi 23 avril 2008

A l'attention des Fédérations syndicales du MEEDDAT :

- F.O.
- C.F.D.T.
- F.S.U.

Chers camarades,

Le 6 mars dernier, 10 000 agents du ministère étaient en manifestation à Paris pour obtenir des moyens et des garanties pour l'avenir du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT).

Suite à la deuxième réunion du Conseil de modernisation des politiques publiques du 4 avril dernier, complété par le discours du Président de la République à Cahors le 8 avril 2008, les annonces faites, dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), constituent des attaques fortes et sans précédent contre le service public tel que nous le connaissons.

Ces annonces, sous couvert d'une rigueur budgétaire, visent à démanteler l'ensemble du service public et de la fonction publique en mettant en place un véritable plan social avec notamment la mise en application du projet de loi mobilité mis en débat politique actuellement et en s'attaquant au Statut général des fonctionnaires.

Les personnels de notre ministère, après avoir pris connaissances de ces réformes et des textes qui l'accompagnent, ne les acceptent pas. Une action de grande ampleur s'impose pour s'opposer à cette révision générale des politiques publiques et au Projet de Loi Mobilité dont nous demandons le retrait dans son ensemble.

Après la prochaine journée de mobilisation du 1^{er} Mai, et pour ce qui nous concerne, nous nous associons pleinement dans l'initiative impulsée au niveau de la fonction publique de l'Etat avec une semaine d'action fixée du 13 au 16 mai 2008 et **avec un temps fort le jeudi 15 mai ponctué par des appels à la grève**. Aussi, afin de prolonger l'action du 6 mars nous vous proposons de nous réunir afin de voir comment faire du 15 mai une forte journée revendicative.

Les décisions politiques prises par le Président de la République et son Gouvernement doivent être combattues sans relâche. De nombreux sujets sont dans le collimateur :

- L'attaque contre le service public et le statut général des fonctionnaires,
- L'abandon ou l'externalisation de missions réalisées actuellement,
- La réduction massive des effectifs,
- La baisse du pouvoir d'achat,
- L'absence de réponses aux revendications salariales des agents de la fonction publique et de l'ensemble des salariés,
- Le refus de répondre aux revendications catégorielles,
- La future réforme sur les retraites,
- Etc. ;

Notre Fédération propose aux Fédérations syndicales, aux personnels du MEEDDAT de poursuivre la démarche commune et unitaire que nous avons eu pour l'action nationale du 6 mars 2008.

Veuillez agréer, nos salutations syndicales.

Signé

Jean-Marie RECH
Secrétaire général
de la Fédération CGT Equipement-Environnement



Le 6 mars 2008, les personnels du Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDAT) se sont mobilisés pour leurs missions, pour leurs services et pour leur ministère.

Le succès incontesté de cette mobilisation démontre que les personnels n'acceptent pas l'avenir dessiné à travers la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Le rapport de force ainsi établi a permis d'obtenir plusieurs résultats essentiels comme le maintien de l'aménagement du territoire, du logement, de la politique de l'eau dans les missions du MEEDAT ou encore le maintien sous un statut public d'autres missions dont l'externalisation était envisagée.

Pour autant, les annonces du chef de l'Etat lors du conseil de modernisation des politiques publiques du 4 avril et dans son discours à Cahors le 8 avril 2008, le projet de loi dit de « mobilité » et le rapport Silicani (Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique) constituent des attaques sans précédent contre le service public républicain.

Le combat doit donc continuer et s'amplifier pour défendre le service public de l'écologie, de l'équipement, de l'industrie, de l'aménagement et du développement durables du territoire et pour préserver les fondements du MEEDAT, ses structures, ses moyens, ses effectifs ainsi que le statut des personnels.

Les Fédérations syndicales CGT ; FO et CFDT appellent les personnels du MEEDAT à faire grève le 15 mai 2008 et à manifester :

- **CONTRE la RGPP,**
- **CONTRE le projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » dont nous exigeons le retrait,**
- **CONTRE la destruction du service public et du statut de la fonction publique,**
- **CONTRE la suppression des effectifs envisagée au MEEDAT sur le budget triennal 2009/2011.**

**Le 15 mai 2008, tous en grève pour notre avenir,
pour sauvegarder le service public républicain.**



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Monsieur Jean-Louis BORLOO
ministre d'Etat
ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement
durable et de l'aménagement du territoire
246 Bd Saint-Germain
75007 Paris

Montreuil, le 5 mai 2008

Objet : Préavis de grève pour le 15 mai 2008.

Monsieur le ministre,

Le 6 mars dernier, 10 000 agents du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) ont manifesté à Paris pour leurs missions, pour leurs services et pour leur ministère.

Depuis, les annonces du chef de l'Etat lors du conseil de modernisation des politiques publiques du 4 avril, son discours à Cahors du 8 avril, le projet de loi dit de « mobilité » ainsi que le rapport SILICANI (Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique) constituent des attaques sans précédent contre le service public et le Statut de la fonction publique.

Aussi, la Fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement s'inscrit dans la journée de grève du 15 mai prochain dans l'ensemble de la fonction publique.

Elle appelle l'ensemble des personnels du ministère à faire grève :

- contre la révision générale des politiques publique (RGPP),
- contre le projet de loi « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » dont nous exigeons le retrait,
- contre la destruction du service public et du statut de la fonction publique,
- contre la suppression des effectifs envisagée au MEEDDAT sur le budget triennal 2009-2011.

Je vous prie donc de bien vouloir considérer la présente comme valant **préavis de grève pour la journée du 15 mai 2008**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaire décalé.

Je vous prie de croire, monsieur le ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour la fédération nationale CGT
de l'équipement-environnement,*

signé

Jean-Marie RECH
Secrétaire général



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Montreuil, le 25 avril 2008

Pour la défense et l'amélioration de la Fonction publique

Toutes et tous en grève le jeudi 15 mai

Les organisations syndicales de fonctionnaires CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC ont diffusé, ce vendredi 25 avril, un appel commun à l'action pour la semaine du 13 au 17 mai, avec grève le jeudi 15 mai. (Communiqué ci-joint).

Au-delà du fait que toutes les organisations ne se sont pas rejointes sur un appel commun, de bonnes conditions se trouvent réunies pour réaliser l'unité la plus large en vue de l'action dans les services et au plan local.

En effet, si la CFDT n'a pas signé ce communiqué commun, elle a lancé un appel séparé qui appelle également à l'action le 15 mai.

FO avait, de son côté, déjà décidé de lancer son propre appel à une journée de grève et de manifestations pour le même jour.

Aussi, les organisations CGT de la Fonction publique invitent leurs syndicats à mettre tout en œuvre et à prendre dès maintenant les contacts nécessaires afin d'assurer la réussite de la grève et des manifestations du jeudi 15 mai prochain.

Communiqué commun des organisations syndicales de la Fonction publique :
CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC

POUR DEFENDRE ET AMELIORER LA FONCTION PUBLIQUE !

Place à la mobilisation

Le projet de loi « *relatif à la mobilité et aux parcours professionnels* » validé par le Conseil des ministres est en cours d'examen au Sénat. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, des mesures lourdes de conséquences pour les personnels et le service public sans le moindre dialogue social.

L'objectif essentiel est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35000 à 40000 emplois par an), en articulation avec les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques publiques. Cette RGPP traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail et l'accroissement de la précarité.

C'est bien un plan social qui s'annonce à la Fonction Publique même si le Gouvernement en refuse l'appellation ! A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels.

La Révision Générale des Politiques Publiques comme la réforme de l'Etat se mettent en œuvre sans débat public, sans que soient posées la question des missions de service public et celle des besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, nous exigeons :

- un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
- un emploi public, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
- l'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.

Les organisations signataires appellent les personnels à se mobiliser entre le 13 et le 17 mai et à associer l'ensemble de la population à leurs actions.

Elles décident de faire du jeudi 15 mai, une étape massive et rassemblée de la mobilisation notamment par la grève et/ou des manifestations.

Le 25 avril 2008



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Monsieur Jean-Louis BORLOO
ministre d'Etat
*ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement
durable et de l'aménagement du territoire*
246 Bd Saint-Germain
75007 Paris

Montreuil, le 5 mai 2008

Objet : Préavis de grève pour le 22 mai 2008.

Monsieur le ministre,

Les cinq confédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC ont décidé d'appeler (*communiqué commun du 29 avril 2008 ci-joint*) en commun à une grande journée d'actions et de manifestations le 22 mai pour la défense du système de retraite solidaire.

La Fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement s'inscrit dans cette journée d'action interprofessionnelle.

Elle appelle l'ensemble des personnels du ministère à faire grève ce jour là :

- pour garantir un niveau de pension au moins égale à 75% du salaire pour une carrière complète (avec un minimum au moins égal au SMIC),
- pour une revalorisation des pensions comme des salaires,
- pour assurer un droit à la retraite à partir de 60 ans,
- pour reconnaître la pénibilité par un départ anticipé,

Je vous prie donc de bien vouloir considérer la présente comme valant **préavis de grève pour la journée du 22 mai 2008**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaire décalé.

Je vous prie de croire, monsieur le ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour la fédération nationale CGT
de l'équipement-environnement,*

signé

Jean-Marie RECH
Secrétaire général

COMMUNIQUE DES CONFEDERATIONS

CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO

Pour les confédérations syndicales, le « rendez-vous de 2008 sur les retraites », doit être l'occasion de consolider le système par répartition, seul à même d'assurer la solidarité indispensable entre générations et de répondre aux exigences de justice sociale.

Fondamentalement, l'avenir des retraites est lié à la situation de l'emploi et des politiques économiques. Les confédérations syndicales n'entendent cependant pas nier les différences d'approche existantes entre organisations sur les réponses à apporter.

Mais face au blocage gouvernementale sur les principales propositions des organisations syndicales (garantie et niveau des retraites, droit à la retraites à 60 ans, durée de cotisation, reconnaissance de la pénibilité, ressources financières assurant l'avenir à long terme du système de retraite, réduction des inégalités entre les femmes et les hommes), les confédérations décident d'appeler à une journée nationales interprofessionnelle d'action et de manifestations le 22 mai 2008.

Elles appellent les salariés, les jeunes et les retraités à être nombreux le 22 mai dans l'action et les manifestations pour la défense de la retraite solidaire.

Paris, le 29 avril 2008



Note aux organisations

Montreuil, le 30 avril 2008

L'enjeu du 22 mai 2008

Dès le lendemain de l'officialisation des positions gouvernementales sur les retraites, les 5 confédérations réagissent et appellent à une initiative interprofessionnelle d'action et de manifestations pour le 22 MAI. Cela s'est réalisé grâce à la ténacité de la Cgt. Dès aujourd'hui la FSU, l'UNSA, SUD, l'UNEF et la JOC se joignent à l'appel.

La Cgt avait depuis plus d'un mois estimé qu'il fallait s'employer à la construction d'un mouvement revendicatif d'ampleur pour contrer les orientations gouvernementales et assurer la pérennité de notre système de retraite solidaire. C'était le sens de notre initiative du 29 mars que nous avons souhaité unitaire. Malgré les divisions nous nous sommes retrouvés 80 000 dans les rues ce jour-là.

Les orientations « gravissimes » confirmées par Xavier BERTRAND le 28 avril, ont convaincu nos partenaires syndicaux qu'il était indispensable d'agir, sans attendre, dans l'unité. Cela n'efface pas les différences d'approches de chaque organisation quant aux solutions concrètes à apporter. Mais le refus gouvernemental d'examiner d'autres réponses que celles qu'ont unilatéralement arrêtées les pouvoirs publics, est pour chaque organisation inacceptable. Cela a permis de déboucher sur l'appel commun qui vous a été adressé.

Nous n'avons pu malgré nos efforts, aboutir à une plateforme revendicative commune. Ce qui a été adopté hier soir c'est un communiqué. Le texte adopté est cependant clair. Il appelle à la « défense du système de retraite par répartition ». Il met au cœur de la démarche la préservation du niveau des retraites, le droit au départ à 60 ans, le refus d'un allongement de la durée de cotisation, la priorité à la reconnaissance de la pénibilité, l'égalité femmes/hommes vis-à-vis des droits à la retraite...

Tout dans ces objectifs va dans le sens des exigences posées par la Cgt. Nous rappelions dans une note précédente quelles étaient nos revendications :

- garantir et revaloriser le niveau des retraites notamment par une ré-indexation de celles-ci sur les salaires ;
- garantir le droit effectif au départ à 60 ans et refuser tout allongement de la durée de cotisation pour toucher une retraite à taux plein ;
- reconnaître la pénibilité par un départ anticipé et assurer la pérennité du dispositif carrières longues ;
- dégager des ressources supplémentaires notamment par la taxation de stock-options et des revenus financiers des entreprises ;

Sur l'ensemble des enjeux sociaux du moment, salaires et protection sociale, il y a nécessité d'apporter des réponses nouvelles en matière de répartition des richesses produites par le travail. La journée d'action du 22 mai apparaît bien comme pouvant fédérer de larges aspirations des salariés.

Les formes d'action retenues n'excluent rien, notamment l'appel à des arrêts de travail le 22 MAI pour pouvoir participer aux manifestations.

Les modalités concrètes d'organisation de la journée sont placées sous la responsabilité de nos organisations territoriales et professionnelles. Le mot d'ordre global est « défense de la retraite solidaire ». Ce qui n'interdit aucune plateforme unitaire spécifique.

La permanence confédérale

Tous ensemble le 22 mai, pour l'avenir de nos retraites

Actions et manifestations le 22 mai

Les cinq confédérations Cgt, Cfdt, FO, Cftc et Cgc ont décidé d'appeler en commun à une grande journée d'actions et de manifestations le 22 mai pour la défense du système de retraite solidaire. La Fsu, l'Unsa, Solidaires ont décidé de se joindre à l'appel, de même que l'Unef et la Jc.

Le gouvernement refuse la discussion

La loi de 2003 sur les retraites avait prévu que, lors du « rendez-vous » de 2008, il serait traité quatre questions : l'équilibre financier des régimes de retraite, la durée d'assurance, le montant des pensions, la garantie d'un minimum de retraite.

Or, le Président de la République annonce unilatéralement que le passage à 41 ans de cotisation n'est pas discutable. Le ministre du Travail clôt la concertation le 28 avril. C'est une fin de non-recevoir à toutes les propositions syndicales.

Le gouvernement renie les engagements de 2003.

Incontestablement, il veut passer en force et imposer les choix qui guident les réformes successives depuis 1993. Le Medef quant à lui en rajoute, proposant de reculer l'âge de la retraite à 61 ans, 62 ans et plus.

La voie choisie depuis quinze ans est celle de la régression

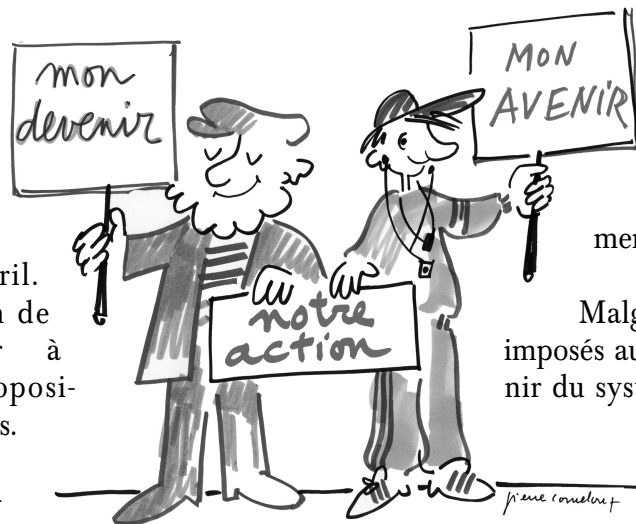
Les réformes de 1993 et de 2003 conduisent à terme à une baisse relative des pensions par rapport aux salaires d'activité de 30 %. C'est inacceptable.

L'allongement de la durée de cotisation va rendre de plus en plus inaccessible la retraite à taux plein à 60 ans. La pénibilité, au travers d'un droit au départ anticipé, n'est pas reconnue, ce qui est profondément injuste.

Malgré les sacrifices imposés aux salariés, l'avenir du système de retraite n'est pas garanti. A u c u n effort n'a été

demandé aux entreprises depuis plus de vingt ans alors que le nombre de retraités a doublé.

C'est un effondrement de notre système de retraite par répartition qui est ainsi programmé. La voie serait ouverte aux fonds de pensions avec son cortège d'inégalités.



La Cgt met en avant quatre orientations pour assurer l'avenir de nos retraites

1. Garantir un bon niveau de retraite

- Garantir un niveau de pension au moins égal à 75 % du salaire pour une carrière complète (avec un minimum garanti au moins égal au Smic).
- Revaloriser les pensions comme les salaires.

2. Assurer un droit à la retraite à partir de 60 ans

Reconnaître une carrière complète à 60 ans intégrant les périodes de stage, d'étude, d'activité professionnelle ou d'inactivité forcée (chômage, recherche d'un premier emploi, ...).

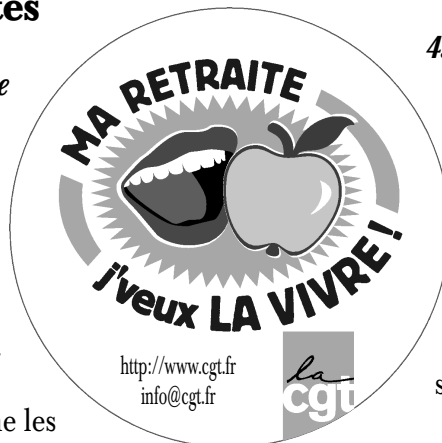
3. Reconnaître la pénibilité par un départ anticipé

Mettre immédiatement en place un dispositif de départ anticipé en retraite pour les salariés ayant

exercé des travaux pénibles, dangereux ou astreignants. C'est une question de justice sociale.

4. Assurer le financement des retraites

- Développer l'emploi de qualité.
- Modifier la répartition des richesses en faveur du travail en réformant la « cotisation employeur », en tenant compte de la politique d'emploi et de salaires des entreprises.



- Dégager des ressources supplémentaires, notamment par la taxation des stock-options et des revenus financiers des entreprises.

C'est tous ensemble, jeunes, actifs et retraités, que nous pouvons mettre en échec le passage en force gouvernemental et faire valoir nos propositions. Garantir l'avenir de nos retraites, c'est aussi créer les conditions pour que les jeunes salariés, étudiants et apprentis aient confiance dans le système qui a fait preuve de son efficacité.

Retraites : nous sommes tous concernés, engageons-nous, mobilisons-nous.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : NOM : Prénom :

prendre contact Adresse :

me syndiquer

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.



Montreuil, le 22/04/08

Congés Bonifiés

Une réforme oui, mais laquelle ?



Congés Bonifiés



Les conditions de l'existence et de l'accès à ce droit des congés bonifiés sont posées au moment où la République coure se recueillir devant l'auteur du « Cahier d'un retour au pays natal », notre BIEN-AIMÉ CESAIRE.

Depuis 20 ans, les originaires de l'Outre-mer avec la CGT ont eu à se mobiliser pour parer les attaques contre leurs droits. Des parlementaires, Fragnard, Laffineur, Ripert, essentiellement de droite, n'ont eu de cesse à travers différents « rapports » de tenter de les remettre en cause.

A l'initiative du Délégué Interministériel à l'Égalité des Chances des Français de l'Outre-mer, la droite revient à l'offensive contre les congés bonifiés. Quelle ironie lorsqu'on sait qu'en 2004, Patrick Karam alors Président de son collectif DOM, s'insurgeait farouchement contre la volonté déjà affichée de la droite par Mme Girardin de réformer ce droit. Il militait aussi contre la cherté du prix des billets d'avions vers les DOM.

Aujourd'hui, il se pose en sauveur du congé bonifié. Il tente par tous les moyens à sa disposition de nous faire adhérer à des propositions qu'il reprend pour son compte, mais qu'il avait combattu hier. Quelle volte face, quel retournement de veste magistral !

Mais, s'il y a besoin de sauver, n'est-ce pas parce qu'il y a danger ?

Après les 15 milliards de cadeaux fiscaux que le Président Sarkozy a fait à ses amis, il racle les fonds de tiroirs à la recherche de la moindre économie à réaliser. Cela se matérialise par une rigueur économique clairement affichée dans les 166 mesures gouvernementales, dans la réforme de l'État, qui conduisent à massacrer l'emploi dans la fonction publique et les droits sociaux de tous les salariés. L'impact d'une telle politique sur nos droits spécifiques ne peut pas être neutre.

C'est là qu'est le danger, dans la cohérence des attaques. Et si le mot n'est pas prononcé, sachons lire entre les lignes. Les droits spécifiques, dont le congé bonifié, sont bien sur la sellette.

N'attendons pas d'être au pied du mur pour réagir.

Nous le savons, trop d'originaires ne profitent pas du droit, par la seule volonté d'un directeur et d'une interprétation abusive des textes. Cela a assez duré.

Assez de culpabilisation !

Prétendre que se sont les départs massifs de juillet/août qui font grimper les prix des billets d'avion vers les départements d'Outre-Mer est fallacieux. Ensuite, prendre ce prétexte pour justifier la volonté plus qu'insistante de réforme du Délégué, est scandaleux. **On veut nous faire avaler une grosse ficelle !**

Si les tarifs aériens sont si prohibitifs en haute saison, c'est parce qu'il n'y a pas de concurrence entre les compagnies et qu'Air France profite d'une situation dominante contraire aux lois européennes, pour imposer son diktat aux administrations. Ses profits se font aussi sur notre dos, car tout le monde est pénalisé.

L'Etat, de son côté, se doit d'assurer aux originaires un retour au pays. Qu'il prenne ses responsabilités et impose aux avionneurs des prix éthiques vers la France d'Outre-mer.

Nous avons été acheminés par le BUMIDOM, on ne veut pas être rapatriés que par la SMODOM.

Après les rencontres avec le Délégué, quelle est la situation ? Quels choix avons-nous aujourd'hui ?

Celui qu'a défendu la CGT au cours de presque 20 heures de négociations avec le délégué.

Un seul texte clair et non interprétable, pour une application commune à toutes les fonctions publiques, qui va dans le sens du maintien du droit, de sa consolidation, son extension. Des critères très larges qui favorisent un accès pour le plus grand nombre à un droit qui restera acquis après le premier voyage. Une réévaluation de l'indice de prise en charge du conjoint de 340 (*non réévalué depuis 55 ans*) à 530. La création d'une agence publique avec des moyens politiques pour agir sur les prix des compagnies aériennes.

Des revendications légitimes et de nature à stopper les discriminations dont sont victimes les originaires.

Celui du projet de réforme du délégué qui doit encore avoir l'aval des Services de l'Etat.

Un texte sur lequel la CGT a pesé très fortement, car il reprend pour partie nos propositions, mais qui garde pour nous un désaccord de fond. C'est la transformation d'un droit collectif en droit individuel, par la création du chèque congé bonifié pour chaque ayant droit et qui incite au fractionnement de ce congé. Forcément, pas sans conséquences !

La CGT défend l'idée d'une réforme, car il faut améliorer les choses. Mais quelle réforme ?

N'est-ce pas aux originaires d'en décider ?

Que se passera-t-il si le montant du chèque n'est pas suffisant pour faire face à la dépense ?

Que se passera-t-il si le chèque arrive sur un compte dans le rouge ?

Pourquoi vouloir que l'on parte chez nous dans les périodes les moins attrayantes ?

A la CGT, notre position est très claire : ni chèque, ni fractionnement, qui portent en eux le germe d'une fragilisation accrue, la remise en cause du droit et surtout, n'aplanissent pas nos difficultés récurrentes.

Trop d'incertitudes, trop de zones d'ombres, trop de questions sans réponses ?

Nous devons faire le bon choix : celui de la lutte.

**Dès maintenant, le 6 mai et après, montrons au gouvernement,
au délégué interministériel que nous n'accepterons pas
d'être une fois de plus les victimes de leur choix politique.**

**Soyons nombreuses et nombreux
dans la rue le 6 mai à partir de 10 h
pour que la manifestation soit à la hauteur de nos attentes**

(De Montparnasse à la rue de Varennes en passant par la rue Oudinot).



160^{ème} Anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage

10 Mai 2008

La CGT lance le débat pour :

- Des excuses officielles publiques, 1^{ère} étape de la « réparation ».
- Un jour férié chômé et payé.
- Les droits des peuples d'Outre-Mer.
- L'éradication des discriminations.



↪ Prenons des initiatives dans les lieux de travail et préparons ensemble une semaine d'action avec un temps fort le 6 Mai 2008 (Manifestation à Paris).

↪ Le 10 Mai 2008, la CGT organise à son siège de Montreuil un colloque-débats sur le thème « LES ROUTES DE L'ESCLAVAGE » avec la participation de personnalités scientifiques.



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC